

ÉTUDE IPSOS/PAYFIT : DÉCRYPTAGE DE LA PAIE PAR LES FRANÇAIS

Si les français sont timides face aux changements du bulletin de paie, la jeune génération dessine les nouveaux contours d'une rémunération en phase avec les mutations du travail.

Communiqué de presse, 8 juin 2023 | Selon le ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique « *La fiche de paie également appelée bulletin de salaire est un justificatif que l'employeur doit remettre obligatoirement à son salarié. La loi en fixe strictement le contenu et le cadre.* » Ce document relie donc directement employé et employeur. Chaque personne qui travaille est amenée à en recevoir une à la fin du mois. Mais les actifs français savent-ils correctement la déchiffrer ? Et que pensent-ils du format, du contenu et des modalités de leur fiche de paie ? Considérée comme essentielle, est-elle vouée à évoluer dans un monde du travail en pleine mutation ?

PayFit, solution de la gestion de la paie et des RH pour les TPE / PME a voulu comprendre et trouver des réponses à ces questions en réalisant [une étude avec Ipsos Digital](#). **Sur 1000 répondants, 686 personnes actives professionnellement*** ont répondu en toute transparence sur leur capacité à déchiffrer une fiche de paie, leur perception de la forme et du format et sur l'acceptation ou non des potentielles évolutions d'un bulletin de salaire.

La feuille de paie, encore trop complexe pour 4 français sur 5

On le reçoit à chaque fin de mois et pourtant, **plus de 61% des actifs déclarent ne pas savoir *totalemment* déchiffrer leur bulletin de paie**, et plus de la moitié (54%) disent le comprendre *partiellement* face à une minorité (7%) qui ne le comprend pas du tout. Sans surprise, 81% des Français regardent en priorité le salaire net.

Pour près de **la moitié des répondants (49%), la lecture de la fiche de paie est entravée par les intitulés, termes ou acronymes utilisés** (par exemple : CSG déductible de l'impôt sur le revenu, prévoyance, etc). Pour 28%, le nombre de lignes gênent la lecture et pour 25% ce sont les différents montants présents. Seul 1 actif sur 5 (20%) affirme que tout est clair sur les fiches de paie.

Ces incompréhensions impactent directement le quotidien des français notamment lors des démarches administratives comme par exemple : toucher les indemnités à la suite d'un arrêt de travail (22%), la déclaration d'impôt (16%) ou encore pour 14% lorsqu'ils veulent faire le point sur leurs comptes, budget ou pouvoir d'achat.

La France est sur le podium des pays où le bulletin de paie est le plus complexe (Source – Alight - suivie par l'Italie, Belgique).

Des disparités subsistent entre les petites et moyennes entreprises

Concernant le décryptage des informations sur la fiche de paie, on note une différence suivant la taille de l'entreprise : la compréhension de la totalité des informations est plus élevée (38%) parmi les répondants qui travaillent pour une petite entreprise (1-9 salariés) versus une grande entreprise (19%).

En revanche, on constate un retard des TPE/PME sur les enjeux de la digitalisation.

Véritable levier de croissance pour les entreprises et gain de temps, elle s'applique aussi au bulletin de paie. Aujourd'hui, près des deux tiers (62%) des actifs reçoivent leur bulletin de paie de manière digitalisée/dématérialisée et **ce sont principalement les salariés des grandes entreprises qui sont concernés** (70% pour les entreprises de plus de 500 salariés vs 48% pour les entreprises de 1 à 9 salariés et 50% pour les entités de 10-49 salariés).

Il est intéressant de noter que sur les 38% ne recevant pas leur feuille de paie en digital, un quart aimerait que cela change, notamment parmi les moins de 55 ans (31%).

La rémunération : transparence et usages

Face aux évolutions possibles de la rémunération, les Français ne sont pour l'heure pas enclins aux changements puisque seuls 9% aimeraient plus de flexibilité dans le versement de leur salaire, face aux 80% satisfaits de recevoir leur salaire en un seul versement à la fin du mois.

En revanche, une grande majorité souhaite changer et augmenter le niveau de transparence des salaires. Près de 7 actifs sur 10 (68%) souhaiteraient que leur entreprise mette en place une politique de transparence sur les salaires. Parmi eux, 44% attendent une transparence totale (avec visibilité sur politique salariale et grilles de salaires) et 20% une transparence partielle (seulement les grilles avec les minimum et maximum pour chaque poste).

Nous avons demandé aux actifs de définir pour nous le bouquet salarial. Parmi les salariés recevant des avantages salariaux (72% des salariés), la définition du bouquet salarial est très contrastée : 48% d'entre eux incluent le salaire et les avantages salariaux (mutuelle, tickets restaurant, prime, télétravail, etc.) , alors que 52% les dissocient.

Les tendances émergentes portées par la nouvelle génération : don sur salaire, acompte ou encore paiement en crypto-monnaie

Le don sur salaire est une tendance qui émerge peu à peu puisqu'un quart des actifs français (25%) souhaiterait pouvoir faire des dons sur salaire à des associations directement versés par leur employeur au moment de la paie. Ce sont notamment les plus jeunes (41% des 18-34 ans) qui sont favorables à l'idée.

L'avance sur salaire n'est pas non plus une habitude des français car plus de trois quarts des actifs (77%) n'ont jamais demandé d'avance sur leur salaire. Toutefois, on constate que

les actifs en ayant déjà demandé une (23%) sont surreprésentés parmi les jeunes (36%) (18-34 ans) et les hommes (31%).

1 actif sur 5 serait ouvert à des versements en crypto-monnaies : Si la majorité (76%) des actifs français ne souhaite pas être payée en crypto-monnaies, 19% se disent intéressés. Ce sont les actifs travaillant dans une grande entreprise (83% de ceux qui travaillent dans des structures de 500 salariés et plus) et les CSP+ (79%) qui y sont les plus réfractaires. Parmi les intéressés, on retrouve une nouvelle fois les plus jeunes (31% des 18-34 ans).

“Le monde du travail connaît une mutation sans précédent liée aux évolutions technologiques, sociétales et environnementales, c’est un fait. Depuis l’arrivée sur le marché du travail de la génération Millennials, née dans les années 80, puis des digital natives, nous observons une mutation lourde et lente du rapport au travail et plus généralement de la place du travail dans la vie. Équilibre des vies, quête de sens holistique : cette génération change en profondeur les règles du jeu et l’entreprise doit s’y adapter. Le salaire matérialisé par le bulletin de paie prend ainsi tout son sens et devient le symbole de ce qui lie le salarié à son entreprise. Et notre rôle chez PayFit et d’aider les entreprises, notamment les plus petites, moins enclines à la digitalisation, à appréhender ces nouveaux enjeux pour répondre aux préoccupations des actifs et futures générations d’actifs.” déclare Amaury Lelong, Directeur Général de Payfit.

Cette étude vient renforcer la conviction de PayFit qu’une clarification de la fiche de paie est nécessaire. En septembre 2022, l’entreprise dévoilait une nouvelle version du bulletin de paie ayant pour objectif de simplifier la lecture grâce à un design plus clair, compréhensible, mais aussi plus moderne et notamment l’ajout d’une première page récapitulant les principales informations de paie.

A partir de juillet 2023, le gouvernement a annoncé l’arrivée d’un nouveau bulletin de paie qui comportera une nouvelle rubrique : le montant net social. Cette rubrique fera partie des évolutions vers une simplification de la fiche de paie, afin que les actifs français n’aient plus à calculer certains montants pour leur déclaration, ces calculs étant inclus directement dans les montants affichés. Mais ce nouveau montant est-il compris des Français ? Aujourd’hui, seuls 32% ont une idée précise de ce que cela représente quand la majorité (68%) ne savent pas ce que c’est.

À propos de PayFit

Lancée en 2016, [PayFit](#) est une entreprise française qui ambitionne, via une solution SaaS, de faciliter une tâche considérée comme complexe et chronophage : la gestion de la paie et des ressources humaines. Fondée par Firmin Zocchetto (CEO), Ghislain de Fontenay (CTO) et Florian Fournier (CPO), l’entreprise a levé 434 millions d’euros, auprès de Xavier Niel, d’Accel, d’Eurazeo Growth, de Bpifrance et de General Atlantic, lui permettant ainsi de soutenir son ambition de croissance et de développement. Implanté dans 3 pays (France, Espagne et Royaume-Uni), PayFit emploie actuellement plus de 1000 personnes en Europe qui accompagnent 10 000 TPE et PME dans la gestion de leurs paies et de leurs ressources humaines.

Contacts presse : agence Hello SunRise pour Payfit
Claire Delzescaux - 07 60 72 87 11 claire@hellosunrisepr.com
Patricia Attar – 06 25 792 795 – patricia@hellosunrisepr.com

Encadré - Ipsos Flash*

Le salaire fractionné, pas pour tout de suite !

61% des actifs disent ne pas être intéressés pour recevoir leur salaire en plusieurs versements. Et lorsque nous souhaitons connaître les raisons pour lesquelles ils pourraient l'être, 21% évoquent une meilleure gestion des finances, notamment chez les 18-34 ans (34%). Suivi d'une occasion exceptionnelle (11%) et pour les loisirs (6%).

**étude menée en parallèle sur 1000 répondants*